ACCOMPAGNATEUR SOCIO-PROFESSIONNEL H/F

I. DEFINITION

L'accompagnateur socio-professionnel favorise l'accès à l'emploi à des personnes sans emploi qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles particulières. Il conseille et propose des actions d'accompagnement professionnel afin de favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes accompagnées. Il peut proposer des prestations de services à des entreprises (PMSMP, etc...).

II.ACTIVITES

- ✓ Action 1. Accompagner la définition et la mise en oeuvre des projets de vie des salariés.
- ✓ Action 2. Réaliser l'accompagnement social pour préparer l'autonomie et la sortie
- ✓ Action 3. Suivre et accompagner vers l'insertion professionnelle
- ✓ Action 4 Travailler en collaboration avec les partenaires.

IV. FORMATION REQUISE:

Formation du travail social, Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP), CESF, ASP ou Niveau Bac +2 en sciences humaines, économiques, sociales.

DIVERS:

Titulaire du permis B

Temps de travail ✓ 100%, 37,5h/semaine.

- ✓ Cycle hebdomadaire : VHM (Volume Horaire Mensuel) fixe. -Du lundi au vendredi, travail en journée, repos fixe (samedi et dimanche)
- √ Congés en concertation avec le responsable hiérarchique.

 15 RTT.

Mobilité possible sur Sainte-Marie-aux-Mines, Colmar, Provenchères (88)

POSTE EN CDI A POURVOIR DE SUITE Merci d'adresser votre candidature (cv + lettre de motivation) par mail à

ressourceshumaines@lestournesols3.fr